



## **Conditions générales d'utilisation de la plateforme de tests Platines**

## Conditions générales d'utilisation de la plateforme de tests Platines

### 1. Définitions

**Administrateur** : l'ANS assume le rôle d'administrateur de la Plateforme. À ce titre, il est notamment chargé de la gestion des comptes et de l'offre de tests de la Plateforme.

**Bénéficiaire** : personne, physique ou morale, responsable de la conformité d'un logiciel aux spécifications fonctionnelles et techniques d'interopérabilité diffusées par l'ANS. Cette personne doit avoir accepté les présentes conditions générales d'utilisation.

**Compte utilisateur** : compte ouvert par l'ANS pour un Utilisateur, lui permettant d'accéder à la Plateforme.

**Contenu** : informations, données, textes, logiciels, musiques, sons, photographies, images, vidéos, messages ou tout autre élément mis en ligne ou envoyés par la Plateforme.

**Espace utilisateur** : espace propre à un Compte utilisateur, comprenant notamment ses identifiants de connexion et dont l'enregistrement est nécessaire pour accéder à certaines fonctionnalités de la Plateforme.

**Identifiants** : adresse email réservée à l'usage exclusif de l'utilisateur, placé sous sa seule responsabilité.

**Éléments d'authentification** : tout code confidentiel ou mot de passe permettant à un utilisateur de s'authentifier auprès de la plateforme afin d'accéder à son Espace utilisateur.

**Plateforme de tests Platines (ou Plateforme)** : outil informatique régi par les présentes conditions générales d'utilisation. Cette plateforme, développée par L'ANS, est mise à disposition des bénéficiaires pour tester de manière autonome l'interopérabilité de leur système d'information en conformité avec les spécifications fonctionnelles et techniques d'interopérabilité diffusées par L'ANS.

**Utilisateur** : utilisateur final bénéficiant d'un droit d'accès à la Plateforme.

### 2. Objet

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles les Utilisateurs, sous la responsabilité du Bénéficiaire, peuvent accéder à la Plateforme et l'utiliser pour vérifier la conformité du système d'information aux spécifications fonctionnelles et techniques d'interopérabilité diffusées par L'ANS. Cette plateforme met à disposition différents jeux de test, auxquels l'Utilisateur peut accéder au choix et de façon volontaire.

2/10

Tout accès à la Plateforme implique l'acceptation complète et sans réserve des présentes conditions générales d'utilisation par le Bénéficiaire.

À ce titre, le Bénéficiaire s'engage à porter à la connaissance des Utilisateurs les présentes conditions générales d'utilisation.

L'ANS se réserve le droit, à tout moment, d'apporter aux présentes conditions générales d'utilisation toute modification. Le Bénéficiaire sera informé des modifications apportées et invité à accepter les conditions générales d'utilisation modifiées.

La version en vigueur des conditions générales d'utilisation est celle figurant sur le site de la plateforme de tests au moment de l'utilisation.

### **3. Conditions d'accès**

#### **3.1 Prérequis et procédure d'inscription**

L'accès à la Plateforme par les Utilisateurs nécessite une acceptation préalable des présentes conditions générales d'utilisation par le Bénéficiaire.

Le Bénéficiaire communique à L'ANS ses coordonnées (nom, prénom du représentant légal de la structure ou de son délégataire dûment habilité à le représenter, qualité, raison sociale de la structure, adresse de messagerie, contact téléphonique) ainsi que les coordonnées des Utilisateurs de la Plateforme agissant sous sa responsabilité :

- nom et prénom ;
- adresse de messagerie ;
- contact téléphonique ;
- adresse IP.

L'ANS procède à la création du ou des comptes utilisateurs et informe le Bénéficiaire de cette création par l'envoi d'un courriel de confirmation à l'adresse communiquée par le Bénéficiaire comme étant l'adresse de messagerie de l'Utilisateur.

Cette adresse, avec le mot de passe que l'Utilisateur est invité à définir, constituent les éléments d'Identification et d'Authentification de l'Utilisateur.

### 3.2 Utilisation des éléments d'authentification

L'Utilisateur doit assurer la conservation du secret des éléments d'authentification.

L'ANS ne saurait être tenue responsable de l'utilisation des éléments d'Identification et d'Authentification par des tiers ou des actions faites par l'intermédiaire du Compte utilisateur, qu'elles soient frauduleuses ou non.

Le Bénéficiaire reste seul responsable vis-à-vis de L'ANS, à charge pour lui d'assurer le respect des présentes conditions générales d'utilisation et d'imposer son respect aux Utilisateurs.

L'ANS ne saurait être tenue responsable en cas d'usurpation de l'identité d'un Utilisateur. Tout accès et toute action effectués à partir d'un Compte utilisateur seront présumés être effectués par l'Utilisateur, dans la mesure où L'ANS n'a pas l'obligation de s'assurer de l'identité des personnes ayant accès à la Plateforme.

L'ANS se réserve le droit de supprimer un Compte utilisateur en cas d'usage de la Plateforme non conforme aux présentes conditions générales d'utilisation.

Le Bénéficiaire est tenu d'informer L'ANS de tout usage susceptible de nuire au bon fonctionnement de la Plateforme.

## **4. Modalités d'utilisation**

Le Bénéficiaire est responsable, vis-à-vis de L'ANS, du respect des modalités d'utilisation par les Utilisateurs placés sous sa responsabilité.

### 4.1 Utilisation du simulateur de système client par les Utilisateurs

La Plateforme met à disposition des Utilisateurs des jeux de tests permettant de soumettre des requêtes (SOAP ou REST) vers un système dont l'URL est saisie par les Utilisateurs.

La valeur de l'URL saisie est placée sous la responsabilité de l'Utilisateur qui doit s'assurer au préalable, par tout moyen à sa convenance, qu'il a l'autorisation de soumettre des requêtes vers cette URL.

Avant de lancer un test, l'Utilisateur doit prendre connaissance du scénario de test affiché sur la Plateforme. Le lancement du test vaut reconnaissance par l'Utilisateur de la prise de connaissance du scénario de test.

Avant de lancer un test, l'Utilisateur doit avoir analysé les conséquences potentielles sur le système destinataire des requêtes et les accepter. À titre d'exemple, certains tests ont pour objet de tester la conformité du comportement du système cible à la réception de requêtes comportant des erreurs. Le lancement du test vaut reconnaissance par l'Utilisateur de l'analyse des conséquences potentielles sur le système testé et dégage L'ANS de toute responsabilité sur ces conséquences.

#### 4.2 Utilisation du simulateur du système serveur par l'Utilisateur

La plateforme met à disposition de l'Utilisateur des jeux de tests permettant de renvoyer des réponses prédéterminées en fonction de requêtes prédéterminées et documentées à soumettre à la Plateforme.

L'Utilisateur s'engage à n'envoyer à la plateforme de test que les requêtes documentées.

Avant de lancer un test, l'Utilisateur doit prendre connaissance du scénario de test affiché sur la plateforme. Le lancement du test vaut reconnaissance par l'Utilisateur de la prise de connaissance du scénario de test.

Avant de lancer un test, l'Utilisateur doit avoir analysé les conséquences potentielles sur son système de la réception de la réponse envoyée par la Plateforme de tests. Le lancement du test présume que l'Utilisateur a procédé à cette analyse.

L'ANS dégage toute responsabilité de la survenue de conséquences sur le système d'information du Bénéficiaire, liées à la réponse adressée par la plateforme.

#### 4.3 Autres conditions d'usage de la plateforme de tests par le Bénéficiaire et ses Utilisateurs

Il n'est pas recommandé d'utiliser la Plateforme de tests pour envoyer des requêtes vers un système en production.

La Plateforme de tests ne doit pas être utilisée :

- en tant qu'outil de tests en charge ou outil de supervision de service ;
- lorsqu'un incident sur la plateforme est identifié et signalé ou qu'une opération de maintenance signalée par L'ANS est en cours.

L'Utilisateur ne doit pas perturber volontairement le fonctionnement de la Plateforme de test. Le Bénéficiaire doit signaler à L'ANS tout évènement pouvant révéler un incident de sécurité. Le Bénéficiaire doit informer L'ANS de la découverte d'une vulnérabilité potentielle.

## **5. Clôture des Comptes Utilisateurs**

Le compte des Utilisateurs peut être clôturé par L'ANS pour les motifs suivants :

- inactivité constatée de l'Utilisateur sur la plateforme de tests pendant 2 mois consécutifs. Dans ce cas, L'ANS en informe par mail le Bénéficiaire en respectant un délai d'un mois.
- utilisation notoirement inadaptée de la Plateforme. Dans ce cas le compte est clôturé sans délai et le Bénéficiaire est informé de la fermeture du compte

## **6. Retrait de jeux de tests de la plateforme et fin de la mise à disposition de la plateforme**

L'ANS peut librement supprimer un ou plusieurs jeux de tests. Elle en informe alors les Bénéficiaires concernés par l'envoi d'un mail un mois avant le retrait du jeu de tests.

Elle peut en outre décider de fermer la plateforme. Elle en informe alors les Bénéficiaires concernés par l'envoi d'un mail six mois avant la fermeture effective de la plateforme.

## **7. Disponibilité de la plateforme**

L'accès à la plateforme est disponible 24h/24 et 7j/7.

En cas d'indisponibilité non programmée, L'ANS s'efforcera de rétablir le service dans les meilleurs délais pendant les jours et heures ouvrés. Il est expressément convenu entre les parties et accepté par le Bénéficiaire que l'engagement de rétablissement du service constitue une obligation de moyens pour L'ANS.

L'ANS décline toute responsabilité pour les conséquences d'une indisponibilité de la plateforme.

L'ANS se réserve le droit de procéder à des arrêts de service préprogrammés après en avoir informé les Utilisateurs par messagerie.

L'ANS se réserve le droit d'interrompre le service ou de faire couper l'accès à l'environnement de façon conservatoire dès lors qu'elle considère que les actions des Utilisateurs peuvent représenter un danger pour la plateforme et son environnement ou les autres Utilisateurs.

## 8. Responsabilité

Le Bénéficiaire est seul responsable de l'utilisation qui est faite de la Plateforme par les Utilisateurs.

Le Bénéficiaire est seul responsable de l'administration faite de la Plateforme par les Utilisateurs du Bénéficiaire.

L'ANS ne saurait, en aucun cas, être tenue responsable d'un quelconque dommage causé par l'utilisation de tout ou partie de la Plateforme.

Tout site tiers notamment accessible par lien hypertexte ou domaine auquel peuvent accéder les Utilisateurs via la Plateforme ne sont pas sous la responsabilité de L'ANS.

En tout état de cause, le Contenu publié sur la Plateforme est mis à disposition de l'Utilisateur par L'ANS qui ne saurait être tenue pour responsable des éléments dont elle n'est pas l'auteur.

L'ANS décline par ailleurs toute forme de responsabilité notamment en cas :

- d'utilisation anormale ou d'exploitation illicite de la Plateforme ;
- d'usage de la Plateforme non conforme et non prévu aux présentes conditions générales d'utilisation ;
- d'impossibilité d'accéder temporairement à la Plateforme du fait d'opérations de maintenance technique ou d'interruptions liées à la nature du réseau Internet indépendantes de L'ANS ;
- d'inadéquation de la Plateforme avec le matériel informatique et/ou les logiciels utilisés par l'Utilisateur dont lui seul a la charge d'apprécier la compatibilité.

Il est expressément convenu par les Parties que L'ANS est soumise à une obligation générale de moyens dans la mise à disposition de la Plateforme et ses relations avec le Bénéficiaire et les Utilisateurs.

L'ANS ne pourrait être tenue pour responsable d'un préjudice dont elle n'est pas directement à l'origine.

En aucun cas la responsabilité de L'ANS ne pourra être recherchée, quel que soit le type d'action intentée, pour un dommage indirect d'aucune sorte, par exemple, et sans que l'énumération ne soit exhaustive, tout préjudice financier ou commercial, perte de bénéfice, trouble commercial, manque à gagner, préjudice d'un tiers, ou action intentée par un tiers

contre l'Utilisateur ainsi que leurs conséquences, liées aux présentes conditions générales d'utilisation ou à leur exécution.

Le Bénéficiaire est seul responsable de tout préjudice, direct ou indirect, matériel ou immatériel causé par lui-même ou l'un de ses préposés à L'ANS ou à des tiers, du fait de son utilisation de la Plateforme.

## **9. Données personnelles**

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et à la liberté modifiée, chaque Utilisateur dispose des droits d'opposition, d'accès et de rectification des données le concernant.

Ces droits peuvent être exercés par simple demande effectuée :

- par courrier électronique à l'adresse [dpo@esante.gouv.fr](mailto:dpo@esante.gouv.fr)
- par courrier papier adressé au CIL de L'ANS 9 rue Georges PITARD 75015 PARIS

Les données à caractère personnel communiquées à L'ANS par le Bénéficiaire seront exploitées par celle-ci à la seule fin de permettre la fourniture du service.

## **10. Propriété intellectuelle**

L'ensemble des éléments constitutifs du Contenu de la Plateforme est la propriété exclusive de L'ANS.

Le Bénéficiaire s'interdit d'adapter, de corriger, de modifier ou de reproduire en tout ou partie la Plateforme. Toute représentation totale ou partielle de la Plateforme ou de ses composantes, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et préalable de L'ANS est interdite et constituera une contrefaçon au sens de l'article L. 335-2 du code de la propriété intellectuelle susceptible de poursuite judiciaire.

En outre, sont expressément prohibées :

- l'extraction, par transfert permanent ou temporaire de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la Plateforme, par tout moyen et sous toute forme que ce soit, en l'absence de toute autorisation expresse et préalable consentie par L'ANS ;
- la réutilisation, par la mise à disposition du public de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle de la Plateforme, quelle qu'en soit la forme, en l'absence de toute autorisation expresse et préalable consentie par L'ANS.



La consultation, l'utilisation et le téléchargement des Contenus n'opèrent aucun transfert de droits de propriété intellectuelle sur ceux-ci. Ils ne sont permis que dans le strict respect des présentes conditions générales d'utilisation.

### **11. Force majeure et cause extérieure**

L'ANS ne pourra être tenue pour responsable, ou considérée comme ayant failli aux présentes conditions générales d'utilisation pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'il est défini par la jurisprudence des juridictions françaises y compris notamment en cas d'attaque de pirates informatiques, d'indisponibilité de matériels, fournitures, pièces détachées, équipements personnels ou autres ; d'interruption, de suspension ou de réduction de fourniture d'électricité, ou de toutes interruptions de réseaux de communications électroniques.

### **12. Non renonciation**

Le fait pour L'ANS de ne pas se prévaloir d'une défaillance ou d'un manquement du Bénéficiaire à l'une quelconque de ses obligations légales ou contractuelles ne saurait être interprété comme une renonciation à se prévaloir de cette défaillance ou de ce manquement.

### **13. Loi applicable**

Les présentes conditions générales d'utilisation sont régies par le droit français.

**Le Bénéficiaire**

La signature du présent document entraîne l'acceptation des conditions générales d'utilisation de la plateforme de test Platines par le Bénéficiaire.

**Raison sociale :**

**Nom Prénom :**

**Qualité :**

**Adresse de messagerie :**

**Signature et cachet**

**Fait à ..... Le.....**

**Administrateur :**

**Raison sociale : Agence du Numérique en Santé**

**Nom Prénom :**

**Qualité :**

**Adresse de messagerie :**

**Numéro de téléphone**

**Signature et cachet**

**Fait à ..... Le.....**

Etablies en deux exemplaires répartis entre L'ANS et le bénéficiaire